

Demission de la marine annuler injustement

Par shift187, le 28/03/2011 à 23:25

Bonjour, Ma demission de la marine a été accepté mais étant en arret maladi pdt mon préavis obligatoir de 2mois ma date RCA ne ma pa été transmis de maniere volantaire de la part de mais supèrieur.

Maintenant il me dise que ma demission a été ANNULER que dois-je faire ??? aidez moi svp merci